



## Extraits du procès-verbal de la séance plénière du 22 juin 2018

---

### DÉBAT GÉNÉRAL SUR LE BUDGET PRIMITIF 2018

**M. COUNIL.** Monsieur le Président, mes chers collègues, quelques mots sur les premiers échanges de la matinée.

Ainsi que vous l'avez fait, Monsieur le Président, je salue la mémoire de Jean-Claude Boulard. M. Boulard a siégé vingt-cinq ans sur les bancs de cette assemblée, de 1976 à 2001. Nous sommes trois élus à avoir siégé à ses côtés dans cette assemblée. Peut-être convient-il de retenir une leçon : il était à la fois un élu rural puisqu'il représentait le canton rural de Ballon et un élu urbain, Président de Le Mans Métropole, puis maire du Mans. Il convient de retenir cette capacité à prendre les enjeux locaux dans leur globalité, aussi bien urbains que ruraux, non en opposition comme cela est fait trop souvent, mais en complémentarité, chacun se nourrissant de l'autre. C'était une ligne directrice de l'action de Jean-Claude Boulard. Lorsque les Manceaux lui ont témoigné leur confiance en 2001 en l'élisant maire du Mans, il a quitté notre Assemblée tout en conservant cette même vision. La réussite du Pays du Mans qui allie aujourd'hui cette action en milieu urbain et en milieu rural est, de ce point de vue, exemplaire.

J'en viens au compte administratif. Vous venez de l'évoquer avec M. Chaudun. Indéniablement, il comprend des points positifs. Ce n'est pas parce que l'on est dans la minorité ou dans l'opposition qu'il faut le nier. La maîtrise des dépenses de fonctionnement est réelle, nécessaire et la capacité d'épargne, rétablie, est plus confortable qu'à certains moments.

Le désendettement se poursuit, même si nous savons que ces prévisions de dépenses se concrétiseront avec la prise en charge des PPP pour les quatre collèges qui sont reconstruits. Cela montre une bonne maîtrise financière du Département. La gestion de la collectivité est saine. Notre groupe ne l'a jamais remise en cause. Cela s'est fait, comme l'a rappelé le Président, dans un contexte qui n'a pas été pas simple. Nous avons encaissé plusieurs décisions nationales coup sur coup. D'abord, depuis 2004, les transferts de charges liés à la décentralisation, puis à des transferts de fiscalité – en 2017, ils s'opèrent au bénéfice de la Région ; enfin, à la baisse des dotations.

Dans ce contexte difficile, nous arrivons à tenir, malgré tout, au prix de décisions douloureuses. Premièrement le reniement de l'engagement de ne pas toucher au taux d'imposition. Je m'inscris totalement en faux, Monsieur Le Mèner, sur les petites lignes qu'il y aurait eu dans le contrat que vous avez passé avec les Sarthois. Je l'ai toujours avec moi à chaque session. C'est une sorte de bible, en tout cas pour les élus de l'opposition ! J'aimerais qu'elle le soit de la même façon pour les élus de la majorité départementale. Mais je ne vois pas de petites lignes, je vois en revanche, souligné : « Premier point de l'action Sarthe : ne pas augmenter les taux des impôts locaux durant le mandat afin de préserver le pouvoir d'achat des Sarthoises et des Sarthois. » Que ce soit à la page 5 ou la page 6, aucun alinéa n'envisage la possibilité de les augmenter.

L'engagement était clair. Vous ne l'avez pas tenu. Mais vous avez assumé de ne pas le tenir. Cela dit, il est de notre devoir de le rappeler car il ne convient pas de travestir la réalité.

La gestion s'inscrit dans le bon sens, mais au prix de décisions difficiles qui se traduisent par la réduction de lignes de crédits. Des choix sont contestés, d'autres sont contestables, notamment celui de la baisse au soutien aux collectivités.

A la page 6 de votre projet pour la Sarthe, figuraient des engagements très précis à cet égard. À cet égard, sur le compte administratif 2017, nous constatons un recul du soutien aux collectivités de 8,5 %, soit près de 2 M€. Ce budget comporte incontestablement des points positifs, mais cela s'est fait au prix de décisions qui vous ont conduit à renier le contrat que vous avez passé avec les Sarthois. Même si c'est difficile à entendre, il faut le rappeler.

Cette exigence de bonne gestion financière ne doit pas être un frein au dynamisme des politiques départementales. Peut-être est-ce mon ancienneté qui me donne ce sentiment, mais j'ai connu des budgets supplémentaires qui étaient de vrais budgets supplémentaires. Dans le cadre des rapports présentés, nous pouvions mettre en place des politiques nouvelles et aller plus loin dans certains domaines. Le présent budget supplémentaire procède à de simples ajustements financiers qui passent avant la solidarité aux collectivités inondées et qui mobilisent 200 000 €. Au regard d'un budget aussi important que celui du Département, cela confirme ce que je dénonce depuis plusieurs années : les Départements ont perdu une partie de leur marge de manœuvre.

Je rejoins Christophe Chaudun et Gilles Leproust sur la question du contrat financier à passer avec l'Etat qui me laisse dubitatif. Je n'ai pas forcément de problèmes quant à la méthode et à l'objectif. Passer un contrat avec l'Etat pour maîtriser nos dépenses revient à suivre la politique que nous menons depuis longtemps. Signer un contrat nécessite un pacte de confiance. Or cette confiance avec l'Etat est rompue depuis un long moment. Le fait n'est pas dû au Gouvernement actuel. Au cours du mandat passé, vous avez dénoncé la politique du gouvernement que nous soutenions. Cinq ans avant, nous dénoncions la politique du gouvernement que vous souteniez. Cette année, c'est plus simple, nous ne soutenons, ni les uns ni les autres, le Gouvernement. J'ai même failli applaudir à certains moments de votre discours. Je ne l'ai pas fait pour des raisons que je vais exposer.

La confiance en l'Etat n'existe pas, parce que nous ne maîtrisons pas une part de plus en plus élevée de notre budget. Nous ne maîtrisons pas nos recettes aujourd'hui, car nous avons perdu notre autonomie financière et nous ne maîtrisons pas une grande partie de notre dépense qui nous est imposée par l'Etat en raison des transferts de charges et de la centralisation depuis 2004. Finalement, nous passons un contrat sur quoi ?

Imaginons demain une forte dégradation de la situation du pays. Nous n'en sommes pas à l'abri, la situation reste instable. Nous connaîtrions une explosion du nombre de demandeurs du RSA. Nous aurions, de ce fait, une explosion d'une partie du budget social et nous ne pourrions plus respecter notre contrat. Pour passer ce contrat avec l'Etat, il faut que cela se fasse en confiance et avec une certaine forme d'autonomie. J'ai tendance à penser que nous n'avons pas cette confiance et que nous n'avons plus cette autonomie. Il en irait un peu différemment dans une commune, parce que les marges de manœuvre sont différentes, moins de dépenses sont imposées par l'Etat. Ici, nous sommes sur quelque chose qui est fortement différent. Je suis gêné de signer ce contrat alors que, d'une certaine façon, nous n'avons aucune assurance sur la capacité de l'Etat à respecter les collectivités que nous sommes.

Je voudrais réagir à deux propos qui ont été tenus avant moi. D'abord, une réaction aux propos de M. Chevalier sur les inondations. Bien sûr, la solidarité avec les personnes touchées, avec les communes qui ont été victimes de ces intempéries doit être totale. Le vote de la délibération que vous proposez ne posera pas de problème. Je me suis moi-même rendu à Souigné-sous-Ballon samedi dernier après-midi. J'ai pu constater la violence qui a sévi. Mais il convient d'être attentif à notre expression. À cet égard, je ne partage pas un certain nombre des propos de M. Chevalier. J'espère que les événements climatiques que nous connaissons sont exceptionnels. Nous ne sommes pas confrontés aux inondations classiques qui se caractérisent par la montée progressive des eaux. Nous avons dû faire face à une violence des éléments inouïe. Ils ont été aggravés, c'est vrai, Monsieur Chevalier, par des pratiques d'imperméabilisation des sols, des modifications paysagères... Mais ne faisons pas croire à nos concitoyens que nous serions en mesure d'empêcher de nouveaux événements de cette violence par la mise en place de centaines de mesures. Il faut avoir l'honnêteté de dire à nos concitoyens que face à un certain nombre d'éléments, nous sommes un peu démunis. Les solutions à ces problèmes ne sont pas locales, elles sont internationales, c'est la question du réchauffement climatique et du dérèglement climatique. La fonte des glaces conduit à modifier la salinité de

l'océan atlantique nord, à modifier le parcours du Gulf Stream et à modifier le climat en Europe. Ce ne sont pas nous, petits Conseillers départementaux, avec la meilleure volonté du monde, qui seront en capacité d'empêcher ces événements climatiques. En revanche, nous avons une capacité à jouer un rôle dans cette question du dérèglement climatique en accompagnant des politiques. Je ne reviens pas aux échanges que nous avons eus sur l'éolien, par exemple, où nous sommes beaucoup trop frileux.

Je voudrais maintenant réagir aux propos de Gilles Leproust sur le limogeage du directeur du centre hospitalier spécialisé – oui, désolé, je l'appelle encore ainsi. Je ne suis pas totalement d'accord avec vous. Si je condamne la méthode, je ne m'associerai pas à un éventuel vœu de défense du directeur du centre hospitalier spécialisé. Je ne m'y associerai pas, car, ainsi que rappelé dans la presse ce matin, pendant des années, il n'a pas trouvé à redire à la politique qui a été imposée par l'Etat au milieu psychiatrique, de destruction, de casse de ce service public dont nous mesurons chaque jour les manques.

En ma qualité d'adjoint à la sécurité publique de la ville du Mans, je mesure chaque jour combien nous manquons d'actions fortes en matière de psychiatrie. Pendant des années, ce directeur a appliqué sans aucun problème la politique de casse de l'hôpital psychiatrie qu'on lui demandait. Et aujourd'hui, il faudrait le défendre ? Je ne suis pas d'accord, je ne défendrai pas quelqu'un qui a appliqué la politique de casse de l'hôpital psychiatrie sarthois !

### **PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES PAR UNE PRÉVENTION ET UNE PROTECTION RENFORCÉES**

**M. COUNIL.** Je profite de cette intervention sur le budget social pour tirer la sonnette d'alarme et exprimer une inquiétude forte s'agissant de l'accueil des mineurs isolés étrangers qui pose une vraie difficulté à laquelle notre collectivité est confrontée. Nous assumons une mission qui ne relève pas de notre compétence, et ce sans réels moyens supplémentaires. Il est demandé à tous les Départements de France d'assumer les conséquences d'un choc migratoire que connaît l'Europe depuis plusieurs années.

Je mesure la difficulté de cette mission, la charge financière et les efforts déjà engagés par le Département. Pour autant, je suis très inquiet car l'impact de cette problématique ne concerne pas uniquement le Département. La ville dont je suis l'élu doit y faire face. Ce sont plus de deux cents jeunes qui sont concentrés sur un seul et même territoire, le quartier de la Gare au Mans. La grande majorité de ces jeunes ont des parcours extrêmement difficiles : ils ont quitté leur famille, traversé, pour la plupart d'entre eux, la Méditerranée dans les conditions que nous savons, ils ont échoué au Mans où ils sont pris tant bien que mal en charge. Si la grande majorité de ces jeunes ne pose pas de difficultés, nous constatons malheureusement qu'une minorité d'entre eux posent problème dans l'espace public. Ils sont désœuvrés, ne sont pas vraiment pris en charge, sont démunis face à la vie qui s'offre à eux, et zonent dans l'espace public.

Ils génèrent un sentiment d'insécurité, aujourd'hui très fortement ressenti par les Manceaux, mais pas uniquement un sentiment d'insécurité. Toutes les semaines, je suis alerté d'un certain nombre de phénomènes qui, aujourd'hui, nous échappent. Ces jeunes sont sans contrôle.

Malgré le talent qui est le sien et l'énergie qu'elle déploie, la police nationale ne parvient pas endiguer certains phénomènes : une recrudescence de dégradations et de vols avec violence. La dernière grande tendance est l'arrachage de colliers des vieilles dames dans la rue et des rixes.

Les interpellations que je reçois en tant qu'adjoint au maire en charge de la sécurité publique sont de plus en plus nombreuses. Mon courrier des quinze derniers jours sur les questions de sécurité au Mans porte exclusivement sur cette situation sur ce territoire. C'est ainsi que je suis interpellé au quotidien par les responsables des établissements scolaires, par les habitants, par les commerçants, parfois de façon très virulente, et par des visiteurs dont le premier contact qu'ils ont avec la capitale de notre Département lorsqu'ils arrivent à la gare est d'être agressés par des jeunes. Je suis également interpellé par un des élus sur un phénomène sur lequel je n'ai aucune maîtrise.

Monsieur le Président, dans la gestion de cette question, la mairie du Mans est laissée un peu seule. J'ai beaucoup hésité à prendre la parole sur ce sujet aujourd'hui, car il est complexe. Je sais aussi que mon intervention peut alimenter des discours que nous rejetons collectivement, ces discours qui assimilent immigration et délinquance. Pour autant, je ne peux plus me taire sur la difficulté à laquelle nous sommes collectivement confrontés au Mans. Je suis très inquiet pour les semaines à venir, parce que les vacances se profilent.

Certains de ces jeunes sont occupés dans la journée car ils sont dans des établissements scolaires. Dans les semaines qui viennent, libérés de cette obligation scolaire, le phénomène prendra de l'ampleur.

Le désœuvrement de ces populations en grande difficulté, en grande souffrance, aura forcément un impact pour la ville du Mans. Je pense qu'il est nécessaire d'étudier ensemble la façon de faire plus et mieux pour gérer une telle situation. Je mesure la difficulté que cela représente pour le Département, je mesure l'engagement financier que cela induit, mais je demande que le Département mesure également la difficulté que cela représente pour les élus du chef-lieu de Département qui doit gérer cette concentration sur un seul et même site. Il nous faut travailler collectivement sur ce dossier. Je ne me place pas dans une démarche où je pointerais du doigt le Département, je n'obéis nullement à une telle logique, en tout cas, telle n'est pas ma façon habituelle de travailler. En tant qu'élus de la ville du Mans, je suis prêt à assumer toute ma part de responsabilité, mais je ne peux la prendre seul. Nous avons besoin de travailler collectivement. Je pense qu'il nous faut réfléchir à des pistes pour faire mieux. Par exemple, à une meilleure répartition. Devons-nous forcément concentrer ces jeunes, essentiellement de jeunes garçons, sur un seul et même territoire ?

Comment mieux travailler avec l'Etat ? S'il y a quelqu'un à qui il faut jeter la pierre aujourd'hui, ce n'est pas au Département que je la jetterais, mais aux services de l'Etat qui se défaussent sur les Départements d'une politique qu'ils ne devraient pas avoir à gérer.

Se pose également la question de la justice. Régulièrement, des mineurs – peu nombreux – sont arrêtés pour des faits graves et sont relâchés parce que la justice pour mineurs est ce qu'elle est. Elle manque aussi de moyens.

Le travail de partenariat avec l'Education nationale doit progresser. Peut-être faut-il également aller plus loin dans le cadre de partenariats existants, avec le milieu associatif, par exemple, la Sauvegarde Sarthe-Mayenne qui réalise en lien un travail considérable sur ce thème. Nous l'avons évoqué au cours de notre dernière réunion de commission, avec les équipes de la mairie. Je suis prêt à y prendre toute ma place.

Aujourd'hui, je ne peux plus me taire sur cette question qui nous explose à la figure au Mans. Je veux bien prendre des coups, j'en ai pris beaucoup et je continuerai d'en prendre. Mais en tant qu'élus, je ne peux, sur cette thématique, gérer seul cette situation. Je vous le dis, Monsieur le Président, j'ai l'impression aujourd'hui que les élus du Mans sont seuls.

Je regrette d'avoir eu à prendre la parole, mais si nous ne tirons pas la sonnette d'alarme, si nous ne disons pas les choses, j'ai le sentiment que nous n'avancerons pas. Je vous le dis, Monsieur le Président, nous avons besoin de vous !

## **FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN HABITAT DE QUALITÉ**

**M. COUNIL.** Je souscris tout à la fois aux propos de Mme Labrette-Ménager et de M. Franco sur la casse du logement social à laquelle nous assistons depuis un an. Le logement social est un vecteur essentiel de nos territoires de qualité de vie et de mixité sociale. Nous assistons, coup après coup, à une casse totale de ce dispositif qui, s'il peut être critiqué ou amélioré, ne peut être cassé de cette façon-là.

Je prends l'exemple de Le Mans Métropole Habitat : la réforme de l'an dernier autour de l'APL s'est traduite par une perte sèche de 7,5 M€, somme qu'il convient de dégager désormais sur nos propres fonds pour continuer à faire le travail qui est le nôtre. La loi Elan y ajoute l'obligation d'avoir plus de 15 000 logements. Si le nombre de logements est de 12 500, la société est condamnée soit à disparaître, soit à trouver dans l'urgence 2 500 logements que l'on ne trouvera pas, bien évidemment, sous le sabot d'un cheval ! La politique qui est menée est déstructurante pour nos territoires.

Je salue l'intervention de Mme Labrette-Ménager qui a raison sur cette question, son propos n'est ni de droite ni de gauche. Il s'agit de défendre des territoires et leurs habitants. Que ce soit la minorité ou la majorité de cette assemblée, nous serons d'accord pour nous battre.